

Info-Senne₅₀

Contrat de Rivière Senne asbl

Bulletin de liaison trimestriel octobre - novembre - décembre 2019



Senne - interview : interview d'un nouveau partenaire - S. Pigarella - Centre Culturel de Tubize

Senne - environnement : les pertes d'eau en Wallonie - point de vue du distributeur

Senne - faune : la couleuvre à collier le long de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles

Senne - nature : restauration de ripisylves dans le cadre du Life intégré (BNIP)

Agenda

Senne - interview

Interview d'un nouveau partenaire : Sylvia Pigarella - Centre Culturel de Tubize

Animatrice pétillante et pleine d'énergie Sylvia Pigarella (SP) a accordé au Contrat de Rivière Senne un peu de son temps pour une interview et ce afin de présenter le Centre Culturel de Tubize (CCT), l'organisme qu'elle représente. Ensemble, le CCT et le Contrat de Rivière de la Senne ont organisé de nombreux événements comme des expositions, des projections et plus encore. C'est donc tout naturellement que le CCT a rejoint la liste des partenaires du CRSenne.

Pouvez-vous vous présenter ainsi que la structure dans laquelle vous travaillez ?

SP : Je suis **animatrice culturelle**, je coordonne et crée des projets avec le **Centre Culturel de Tubize** et diverses structures. Et ce toujours dans le cadre de l'éducation et en lien avec une expression artistique, de préférence avec les gens de la région et les associations locales.

Que connaissez-vous du Contrat de Rivière de la Senne (CRSenne) ?

SP : Le Centre Culturel de Tubize a été **inondé** en 2010, nous avons donc beaucoup travaillé avec Bruno Soudan (ancien échevin des inondations à Tubize), d'où la **rencontre** avec le Contrat de Rivière Senne.

Pourquoi avoir choisi d'adhérer au CRSenne ?

SP : En mettant nos forces ensemble, ça nous permet de mieux toucher les gens. Par exemple avec des **conférences**, des **projections** de films (particulièrement en 2018-2019). On réunit aussi des structures et associations pour faire des ateliers. Du coup, de nouvelles idées et pratiques entrent plus facilement dans le quotidien et la tête des gens.

Qu'est-ce que cela vous a apporté, insufflé ?

SP : La force supplémentaire que nous a apporté le contrat de rivière nous a permis d'avoir une **meilleure synergie** et de toucher un plus **large public**. C'est aussi plus agréable pour travailler et sensibiliser de manière plus efficace. En particulier pour parler de sujets qu'on maîtrise moins en tant qu'animatrice. C'est pour cette raison que nous travaillons toujours avec d'autres personnes **spécialistes** en dehors du centre culturel.

Avez-vous d'autre(s) partenaire(s) dans le milieu de la gestion de l'environnement ?

SP : Il y a un gros focus sur ce sujet. Nous avons un label qui s'appelle « **une seule terre** » depuis plus de 15 ans au centre. Nous ne sommes pas là pour donner des leçons mais nous avons mis en pratique, en équipe, un **tri des déchets** et autres démarche **éco responsable** au sein même du Centre Culturel de Tubize. Ensuite, on a projeté des films, fait des conférences, etc.

L'année dernière, on a travaillé avec les adultes et les enfants via l'extra-scolaire sur la thématique de la **propreté en ville** et par ricochet sur la préservation de la **qualité de l'eau** et de l'environnement. Par exemple, les enfants ont fait des affiches avec des slogans qui vont être exposées au centre.

Pouvez-vous me parler du monstre de déchet ?

SP : C'est un **projet** mené avec « **lire et écrire** », structure d'alphabétisation et d'apprentissage du français en l'occurrence. La préoccupation environnementale était déjà présente dans ce groupe et ils sont venus nous trouver car nous avons des ressources artistiques. Chaque personne a récolté des déchets plastiques. Et nous avons donc engagé des artistes pour façonner le monstre, d'autant plus que nous sommes spécialisés dans la marionnette (dans son sens large). Cette action avait pour but de **sensibiliser** aussi bien les élèves que les enseignants.

Quels sont les autres projets, animations, sensibilisations que vous avez réalisés avec le CRSenne ?

SP : Le fil rouge de cette saison est **l'eau et les déchets** mais il va sûrement se prolonger sur plusieurs années. Et quand on parle local, ça intéresse les



Sylvia Pigarella, animatrice au CCT
©CRSenne

gens. Nous avons donc commencé la saison avec la projection du film « **Il était une fois - un vieux canal** » (ndlr: de Robert Henno). Ce film montre la beauté de l'environnement de la région et donc sensibilise le public par la même occasion. Surtout quand il y a une rencontre après la projection, ici en l'occurrence c'était avec le Contrat de Rivière de la Senne.

Pour l'expo « **montée des eaux** », on est dans la photo contemporaine. Le public va être interpellé par les portraits des gens qui portent des bonnets de bain loufoques. L'idée est d'attirer le public par un aspect ludique, même si dans le fond les portraits restent malgré tout dramatiques. Encore une fois l'intérêt est d'avoir un **échange**.

Donc par la suite, il y aura une projection avec les avis des gens qui ont été photographiés. Puis, une rencontre avec **Fabienne Cresens**, l'artiste responsable du projet qui travaille avec des anonymes et des personnes connues (notamment Plastic Bertrand). Sa préoccupation est le **dérèglement climatique** et donc l'idée est de mettre des bonnets de bain parce qu'on s'apprête à devoir nager. Ça sert de porte d'entrée sur le sujet et en même temps on promeut les artistes. Ce sont 2 missions du Centre Culturel de Tubize et du coup, c'est du **win-win**.

Y a-t-il des personnes avec qui vous aimeriez travailler en particulier ?

SP : A partir du moment où les personnes sont motivées, que ça soit des **associations**, des **politiques**, des **volontés locales**, etc. Et qu'ils arrivent avec des bonnes idées, l'équipe est toujours ok.

Quelles sont vos motivations ?

SP : Même si il y a des missions et des subsides fixés, ce n'est pas notre moteur. Quand on est animateur/ rice culturel(le), il y a toujours un côté militant donc les motivations personnelles sont en première ligne.

Quel sont les objectifs du Centre Culturel à l'avenir pour le Contrat de Rivière ?

SP : Mettre les **forces en commun** et appuyer les projets du Contrat de Rivière de la Senne. Notamment l'exposition sur **le canal Charleroi-Bruxelles**. La Ville de Tubize a une grosse histoire avec ce canal par les forges et aussi par Mr François Joseph Fournier, né à Clabecq et qui est devenu un moment donné l'homme le plus riche du monde. Ensuite, **l'organisation d'un atelier photo des étangs de Coeurcq** avec des adolescents. Le CRSenne s'occuperait alors de la **sensibilisation**. Ce sera à Pâques **2020** et exposé au mois de juin au Centre Culturel.

Le mot de la fin ?

SP : Depuis un an ou deux, on sent que notre travail porte ses fruits. J'ai des retours de personnes qui ont arrêté d'utiliser des produits polluants tels que l'eau de javel par exemple. **Ce sont des pas de fourmi mais on avance**. C'est donc très satisfaisant et encourageant, même au niveau personnel.

Coordonnées du Centre Culturel de Tubize

Boulevard Georges Deryck 124, à
1480 Tubize - 02 355 98 95
www.tubize-culture.be



Le monstre de déchets ©P. Van Dromme

Senne - environnement

Les pertes d'eau en Wallonie - point de vue du distributeur

Des millions de litres d'eau potable disparaissent chaque année en Wallonie. Ce qui signifie que la quantité d'eau potable produite n'est pas entièrement utilisée. Ces pertes d'eau sont causées en grande partie par des fuites au niveau des canalisations. Les conséquences qu'entraînent ces fuites ne sont pas négligeables. C'est la raison pour laquelle une bonne gestion de cette ressource si précieuse est indispensable.

Les distributeurs d'eau sur le bassin de la Senne

Concernant le bassin de la Senne, l'eau de distribution est fournie par la SWDE et l'in BW. Pour les 20 communes partenaires du CRSenne, 4 sont gérées par l'in BW et 19¹ par la SWDE. La SWDE est le distributeur le plus important en Belgique, c'est pour cela que les informations suivantes se porteront principalement sur cette société de distribution.

Distinguer eaux non-enregistrées et perte d'eau

Chaque année, la SWDE produit **160 millions de m³ d'eau potable** dont 40 millions ne sont pas enregistrés. Il ne faut pas confondre un volume d'eau non enregistré et un volume d'eau perdu. En effet, une quantité d'eau qui n'est pas enregistrée signifie qu'elle n'a pas été consommée par les abonnés du service. Ce volume d'eau ne représente pas uniquement les pertes dues aux fuites. Mais également celles dues à un sous-enregistrement des compteurs défectueux ou âgés, une consommation d'eau par les services d'incendies et/ou par la protection civile. Néanmoins, **les pertes d'eau dues aux fuites représentent 25 millions de m³ par an.**

Un rendement au-dessus de la moyenne européenne !

Avec ces **75% de rendement**, la SWDE se situe au-dessus de la moyenne européenne (**70%**). En effet, malgré les chiffres impressionnants, énoncés précédemment, la Wallonie est une **bonne élève** en matière de gestion des eaux perdues. En deux ans, la SWDE a réduit de 4 millions de m³ par an ses pertes d'eau. Cette réduction a été permise grâce à différents investissements et à la mise en place de plusieurs équipes spécialisées dans la

recherche de fuite. Un investissement de 7 millions a d'ailleurs permis l'obtention de différentes technologies permettant de relever de manière quotidienne les informations.

Conséquences économiques et environnementales

Ces pertes d'eau entraînent une perte économique et ce pour diverses raisons. Alors qu'elle ne sera jamais utilisée par la suite, cette eau perdue représente un certain coût pour être produite. Dans ce cas, nous payons en partie pour une eau qui disparaît dans la nature. Dans les pertes économiques, il faut également prendre en compte le coût des réparations et/ou des rénovations des fuites qui peut s'élever rapidement. Tout ceci entraîne donc une hausse de la facture attribuée au consommateur.

La **dimension environnementale** liée à ces pertes d'eau potable ne peut pas être négligée. Il faut préserver au mieux cette ressource naturelle car elle nous est indispensable. L'eau potable nous est accessible très facilement contrairement à certaines régions du globe. C'est une des raisons pour laquelle il est très important de gérer les pertes détectables.

Rien qu'en une seule petite heure, une fuite de 2 millimètres de diamètre entraîne une perte d'environ 192 litres!

A l'origine de ces fuites, une multitude des causes possibles...

Les causes de ces fuites sont **multiples**. Elles peuvent être issues d'une fissure, d'un effritement, d'une perforation, d'un mouvement du sol, d'une soudure défective ou encore d'une corrosion. Connaître les différentes causes qui

pourraient être à l'origine d'une fuite est important mais n'est d'aucune utilité si la fuite n'est pas détectée.

Comme les réseaux de distribution sont sous terre, la détection des fuites se révèle être assez complexe. Certains signes peuvent néanmoins permettre de détecter une fuite dans un réseau d'eau potable. Par exemple un effondrement et/ou un écoulement au niveau de la voirie. Il existe **plusieurs types de fuites** : les fuites indétectables (impossible de les détecter avec le matériel de détection traditionnel), les fuites non-signalées (pas observables en surface mais détectables par le matériel) et les fuites signalées (détectables en surface).

Comment lutter contre ces pertes d'eau chez vous ?

Il est important de noter que des fuites peuvent également apparaître chez les particuliers. Vous pouvez d'ailleurs agir à votre propre échelle !

Détecter le plus rapidement possible une éventuelle fuite vous permettra de limiter au maximum la perte d'eau.

Voici **quelques manières de la détecter facilement** : relever régulièrement votre compteur afin de voir s'il n'y a eu aucune augmentation anormale de votre consommation, observer s'il y a une présence de tâches d'humidité sur vos murs et vérifier régulièrement l'état de la soupape de sécurité de votre boiler.

¹ Les communes de Braine-l'Alleud, Braine-le-Château et Rebecq sont desservies à la fois par in BW et par la SWDE.

Source : SWDE - <https://www.swde.be/fr/actualites/dernieres-nouvelles/la-swde-recupere-4-millions-de-m%C2%B3-par-en-luttant-plus-efficacement>

La couleuvre à collier le long de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles

Plusieurs promeneurs ont pu observé dernièrement un de nos serpents wallons : la couleuvre à collier. Ce reptile inoffensif est présent le long de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles depuis des décennies. Néanmoins, il semble être en progression le long de l'ancien canal, grâce notamment à la création d'habitat permettant la survie de son espèce ainsi qu'aux conditions météorologiques qui lui sont favorables.

La couleuvre à collier (*Natrix helvetica*)

Ce serpent est une espèce inoffensive car elle ne possède pas les dents permettant de transmettre son venin. Elle se nourrit surtout d'amphibiens et de poissons, et a donc besoin d'être à proximité de zones humides. C'est une espèce que l'on qualifie de «parapluie», ce qui veut dire qu'en réalisant des mesures de gestion pour cette espèce, cela favorisera aussi d'autres groupes tels que les libellules ou les batraciens par exemple.

Les couleuvres à collier hibernent d'octobre à mars puis se reproduisent en avril-mai. Elles déposent habituellement leurs œufs dans des tas de fumier ou de végétaux en décomposition, c'est pourquoi il est intéressant de laisser des tas de matières fécales aux endroits de pâturage. La couleuvre a tant besoin de zones exposées pour effectuer sa thermorégulation à des endroits ensoleillés que d'endroits où elle peut s'abriter tels que tas de bois, branches, pierres et petit massif forestier.

La restauration de son milieu de vie

Il existe 3 espèces de serpents en Wallonie, dont la plus répandue est la couleuvre à collier (les 2 autres étant la vipère péliade et la coronelle lisse).

La couleuvre a connu une forte régression d'abord à cause de «ruptures» au sein de l'aménagement du territoire telles que les routes, les lotissements etc. et ensuite la disparition et l'altération des habitats. S'il est difficile d'agir sur la première cause, il est davantage possible de se centrer sur la deuxième : la restauration des habitats. C'est ce que le SPW-DNF¹, le DEMNA², le Contrat de Rivière Senne et la commune de Seneffe sont en train



Couleuvre à collier © Julien Preud'Homme



de réaliser le long du bief 23 de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles. L'idée est de former différentes strates au sein de la zone (voir schéma ci-contre).

Notes

1. SPW-DNF: Service Public de Wallonie - Département de la Nature et des Forêts
2. DEMNA : Département de l'Etude du

milieu naturel et agricole (DEMNA) du SPW

Sources

«Amphibiens et reptiles de Wallonie», SPW-DGO3, 2007, 384 p. ; «Etude floristique et faunistique de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles et ébauche d'un plan de gestion», TFE - Célia Larrinaga-Balseiro, 2017, 83 p.

Restauration de ripisylves dans le cadre du Life intégré (BNIP)

Les ripisylves sont les forêts qui se développent naturellement au bord des cours d'eau. Elles sont soumises aux crues mais le sol peut être plus sec pendant certaines périodes de l'année. La ripisylve s'étend normalement sur le lit majeur du cours d'eau. Selon l'importance du cours d'eau, de sa vitesse et de son lit majeur, la ripisylve se décline sous plusieurs formes comme les saulaies, les aulnaies, ou même peut être réduite à quelques espèces herbacées de part et d'autre des sources en tête de cours d'eau. En milieu forestier, cela va d'un fin cordon de forêt rivulaire le long des ruisselets et des sources à une large aulnaie alluviale le long de cours d'eau plus larges et moins rapides. Souvent en milieu agricole la ripisylve est réduite à quelques arbres et arbustes ; on parle alors d'un cordon rivulaire.

Les ripisylves : présentation du milieu

Comme la majorité des milieux forestiers, la ripisylve est normalement constituée de 3 strates : **arborescente, arbustive et herbacée**. Les arbres dominants des ripisylves wallonnes sont en général les aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*), les érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*), des frênes communs (*Fraxinus excelsior*) ou encore des chênes pédonculés (*Quercus robur*) dans les endroits plus secs. Certaines variantes des forêts alluviales le long des larges rivières lentes sont dominées par les saules (saule blanc, saule fragile, saule à trois étamines, saule des vanniers, saule à petites feuilles, saule à oreillettes, saule cendré, saule pourpre ou saules hybrides). Les espèces arbustives principales sont le noisetier (*Corylus avellana*), le cerisier à grappes (*Prunus padus*), le sureau noir (*Sambucus nigra*), ou encore le groseillier (*Ribes rubrum*). Parmi les nombreuses espèces herbacées indicatrices des forêts alluviales, les plus typiques sont la dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*), et à feuille alterne (*Chrysosplenium alternifolium*), la stellaire des bois (*Stellaria nemorum*) ou encore la reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

Pourquoi les protéger ?

Autrefois présentes largement à travers le territoire européen, les ripisylves se sont raréfiées et la qualité des fragments résiduels en Wallonie comme en Europe n'est pas toujours des meilleurs (peu de diversité végétale, largeur du cordon réduite à un alignement d'arbres, envahissement par les espèces exotiques, etc.). De nombreuses menaces pèsent



©Lebeau Julie

sur ces **écosystèmes** devenus rares : le drainage, les remblaiements, le tassement des sols, la colonisation par les espèces exotiques envahissantes en sont quelques-unes. La dégradation de cet écosystème en termes quantitatifs et qualitatifs, tant au niveau wallon qu'au niveau européen, en a fait un **habitat prioritaire** au niveau de l'Europe (directive habitat de 1992)¹. C'est notamment sur base de cette directive qu'a été établi le réseau **Natura 2000**. Les **forêts alluviales** et toutes les variantes dans lesquelles elles peuvent se décliner sont à ce titre un HIC prioritaire (Habitat d'Intérêt Communautaire prioritaire) Natura 2000. La protection des ripisylves existantes et la restauration de nouveaux sites sont donc essentiels à la préservation de ce milieu si particulier, qui outre sa valeur propre, joue de nombreux rôles tant utiles à l'homme qu'à d'autres espèces.

Les nombreux rôles de la ripisylves

Interface entre le monde aquatique et le monde terrestre, la ripisylve joue de **multiples rôles**, au niveau de la biodiversité, de l'environnement de manière large ou encore de la gestion

des flux d'eau, en plus de sa plus-value paysagère.

De **nombreuses espèces**, animales et végétales, dépendent intimement de la ripisylve, pour **s'abriter**, se **nourrir** ou se **reproduire**. On pense par exemple à la loutre, à la moule perlière, au martin pêcheur ou encore à certaines espèces de libellules et demoiselles. En outre, de nombreuses espèces se déplacent en longeant les rivières pour rejoindre d'autres habitats essentiels à leur survie. La présence d'une ripisylve leur offre un couloir de déplacement où elles peuvent se **reposer**, se nourrir ou encore se **réfugier**. En matière de biodiversité, la ripisylve a donc une grande valeur intrinsèque mais participe aussi activement au réseau écologique.

L'enracinement des végétaux (arbres, arbustes mais aussi espèces herbacées) de la ripisylve assure une **stabilisation des berges** et limite son érosion. Les espèces caractéristiques de la ripisylve sont celles qui sont naturellement les plus adaptées aux conditions des bords de cours d'eau. D'autres espèces peuvent s'y développer comme les épicéas, les douglas ou encore les

peupliers, mais celles-ci ne possèdent pas un enracinement suffisamment adapté et ne stabilisent pas assez la berge, entraînant à terme des risques d'effondrement et ensuite de chablis et d'embâcles. Une ripisylve constituée d'espèces indigènes et typiques est donc essentielle à un maintien naturel des berges et à une lutte contre l'érosion. La **réduction de l'érosion** des berges s'accompagne également d'une réduction importante des particules mises en suspension dans l'eau ; or, la présence de particules en suspension dans l'eau des rivières participe à la dégradation de la qualité de l'eau notamment en favorisant certaines bactéries. La ripisylve participe donc également à améliorer la **qualité de l'eau** en réduisant le nombre de particules en suspension, mais aussi en apportant un certain ombrage du cours d'eau ce qui ultimement augmente la quantité d'oxygène dissout et améliore la qualité de l'eau.

Finalement, en milieu ouvert, la ripisylve permet de **filtrer** l'ensemble des particules du milieu environnant et évite que celles-ci ne finissent dans le cours d'eau. Ce rôle de filtre est valable pour les molécules aériennes, mais aussi pour tout ce qui ruisselle sur le sol jusqu'au cours d'eau. En milieu agricole et en milieu urbain, la présence d'une ripisylve améliore considérablement la qualité de l'eau en réduisant son degré de pollution par les contaminants chimiques et organiques.

Le Life intégré et Natura 2000

Depuis 2015, et jusque 2022, le projet **Life BNIP²**, ou « projet Life intégré » a pour but d'assurer une gestion optimale de Natura 2000 (habitats, espèces et réseau) à l'échelle de la Belgique. Les partenaires du projet sont répartis, en Flandre, en Wallonie et au fédéral. En Wallonie, les partenaires sont le **DNF, Natagora et Natagriwal**.

Pour sa partie wallonne, le projet comporte plus de **50 actions très diverses** qui vont de la formation

et l'information des acteurs, à la réalisation d'actions concrètes en passant par la communication. Dans ce vaste projet qui vise concrètement **13 espèces** (EIC³) et **23 habitats** (HIC⁴) c'est l'ASBL Natagriwal qui est chargée d'améliorer l'état de conservation des ripisylves en Wallonie.

Quelles actions dans le cadre du Life ?

Le projet Life intégré s'est donné pour ambition de **restaurer les forêts alluviales** et de replanter des **cordons rivulaires**, respectivement en milieu forestier et en milieu agricole, et ce à travers toute la Wallonie, dans le réseau Natura 2000 ou en-dehors, sur tous les types de cours d'eau. Les actions de plantations et de restauration s'adressent tant aux propriétaires qu'aux gestionnaires, privés ou publics.

Un financement pour la plantation de cordons rivulaires en milieu agricole

En milieu agricole, la **replantation d'un cordon rivulaire** sera d'autant plus bénéfique, pour la biodiversité et la qualité de l'eau, que les éléments boisés sont rares dans le paysage. Dans le cadre du projet Life intégré, la plantation d'un cordon rivulaire est subventionnée à **100 %⁵** (y compris la protection des plantations contre l'abroustissement) dès lors que la ripisylve ainsi recrée présente une largeur d'au moins quelques mètres sur une longueur suffisante.

Dans cette bande de quelques mètres où la productivité diminue en zone de culture suite aux mesures de protection des cours d'eau⁶, la plantation d'un cordon apparait comme une alternative intéressante. Parallèlement en zones pâturées, la plantation d'un cordon qui s'accompagne de la mise en place d'une clôture permet de contrôler l'accès du bétail au cours d'eau (ce qui représente un autre facteur de mise en suspension de particules et de pollution organique).

Ce financement est accessible aux agriculteurs, aux gestionnaires et

aux propriétaires, qu'ils soient publics ou privés, de terrains situés en bord de cours d'eau.

Dans tous les cas, l'exploitant agricole peut ensuite obtenir en plus une compensation annuelle de 25 euros/200 mètres de cordon rivulaire en s'engageant dans une **MAEC** (MB1a : haies et alignements d'arbres)⁷.

Forêts

La **restauration de forêt alluviale** cible en priorité les parcelles (en bord de cours d'eau) occupées par des peuplements d'épicéas ou de peupliers à maturité ou récemment mises à blanc. En fonction de la situation des parcelles et de leur environnement direct, on favorisera la régénération naturelle ou on plantera les espèces ligneuses typiques de la ripisylve. Des subventions à la restauration⁸ sont disponibles pour ce genre de travaux (depuis le peignage du sol et l'andainage des rémanents si nécessaire, à la plantation et à la protection des jeunes plants) et couvrent 100% des frais. Dans le cadre du projet Life, une compensation supplémentaire est disponible si le gestionnaire ou le propriétaire est prêt à abandonner la sylviculture.

Julie Lebeau, Chargée de projet Life intégré chez Natagriwal
jlebeau@natagriwal.be, 0493/93.44.60
www.natagriwal.be



Références :

- 1 - Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31992L0043:FR:NOT>
- 2 - <http://life-bnip.be/fr/>
- 3 - Espèce d'Intérêt Communautaire, Directive 92/43/CEE et Directive 79/409/CEE
- 4 - Habitat d'Intérêt Communautaire, Directive 92/43/CEE
- 5 - Subvention à la restauration de la biodiversité PwDR, mesure 7.6
- 6 - Pour rappel, il est interdit de pulvériser le long des cours d'eau sur une zone tampon de 6 mètres minimum à partir de la crête de la berge
- 7 - Cahier des charges et explications sur www.natagriwal.be
- 8 - Subvention à la restauration de la biodiversité PwDR, mesure 7.6

Semaine durable - du 21 au 27 octobre - Seneffe

Organisée par la commune de Seneffe en collaboration avec « Seneffe en Transition » avec le soutien de la Wallonie. Des activités sont organisées toute la semaine. **Le Contrat Rivière Senne participe le lundi 21/10 et le samedi 26/10.** Pour le programme complet, renseignez-vous sur seneffe.be/theme_commune/services-communiaux/environnement/evenements ou via 067/87.88.49 ou encore seneffe.en.transition@gmail.com



Semaine de l'arbre - 23 et 24 novembre

Le week-end de la Sainte Catherine, les **23 et 24 novembre 2019**, se tiendra la traditionnelle distribution de plants au grand public dans **60 communes wallonnes**.

Cette année, c'est le **cornouiller** qui est mis à l'honneur! Les communes de **Chapelle-lez-Herlaimont, Ecaussinnes, Ittre** et **Waterloo** ont été sélectionnées par la Région wallonne pour cet événement.

D'autres communes (hors sélection) participent également, dont notamment **Braine-le-Château, Nivelles**, etc. Le **Contrat de Rivière Senne** y sera notamment représenté!

Renseignez-vous auprès de votre commune ou sur <http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre>!



PARTENAIRES DU CRSENNE

Province du Brabant Wallon - Province de Hainaut - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Chapelle-lez-Herlaimont - Courcelles - Ecaussinnes - Enghien - Ittre - La Louvière - Manage - Morlanwelz - Nivelles - Pont-à-Celles - Rebecq - Seneffe - Silly - Soignies - Tubize - Waterloo - SPW Mobilité et Infrastructures - Commission Consultative de l'Eau - SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement - Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) - Société Wallonnes des Eaux (SWDE) - Services Voyers des Provinces de Hainaut et du Brabant Wallon - Wateringue de Tyberchamps - Wateringue de la Senne - ADESA - Amis du Bonhomme de Fer - Amis de la Terre - APNE - Centre Culturel de Tubize - Centre de Loisirs et d'Information - Centre Santé Environnement - Cercles des Naturalistes de Belgique, sections locales de «La Niverolle El Mouquet», «Entre Dendre et Senne» et «La Verdinie» - CIE d'Enghien - CRIE de Mariemont - Comice agricole du canton d'Enghien - Corps Royal des Cadets de la Marine - Enghien environnement Nature & Transition - Escaut Sans Frontières (ESF) - Cours d'eau (groupe de travail de ESF) - Fédération Rurale de Wallonie (FRW) - Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) - Fédération de Pêche et de Pisciculture de la Senne - Guides-nature des Collines - Hainaut Développement - Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux - Maisons Fluviales - Mieux-vivre à Thieusies-Casteau - Natagora Haute-Senne - Nature Évasion - PLP - Les Culots - Bois du Drape (Comité de quartier) - Royal Pêcheurs Réunis de Tubize - Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château - Senne Nature - SNE asbl - SOS inondation Tubize - Voies d'eau du Hainaut - CCAT de Soignies - Commission environnement et sécurité du zoning de Feluy - Office du Tourisme et du Patrimoine de Tubize (OTP) - Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) - Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon (in BW) - Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du Territoire (IDEA) - Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économique (IGRETEC) - Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental (IPALLE) - IECBW - Vivaqua



Editeur responsable: Christian Fayt

Siège social :
Contrat de Rivière Senne asbl
Place Josse Goffin, 1
1480 Clabecq

Tel/fax : 02/355.02.15
Courriel: info@crsenne.be
Site: www.crsenne.be
N° entreprise : 0872.191.039 -
Belfius : BE10 7785 9678 7404

Publication réalisée par la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière Senne asbl

Vous voulez vous désabonner ? Envoyez nous un mail à info@crsenne.be !

Ce bulletin trimestriel est réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des Provinces du Brabant et de Hainaut ainsi que des 19 Communes participant au Contrat de Rivière Senne : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, Enghien, Ittre, La Louvière, Manage, Morlanwelz, Nivelles, Pont-à-Celles, Rebecq, Seneffe, Silly, Soignies, Tubize, Waterloo.

